

Charte Nationale

Montagne Zero Déchet Sauvage en 2030 Tous engagés



La montagne est un territoire préservé, pourtant chaque année, des tonnes de déchets sauvages sont collectés. La pollution sauvage de montagne a un impact sur les écosystèmes aquatiques de la Planète et la biodiversité. Acteurs essentiels du départ du **cycle de l'eau, La Montagne s'engage, d'une seule voix, à atteindre en 2030 : zéro déchet sauvage en montagne.** Forts de cet engagement, les acteurs publics et privés, entendent rendre la montagne comme seul territoire vierge de toute pollution sauvage.

Tous engagés

- ★ Collectivités locales
- ★ Acteurs économiques
- ★ Filières nationales
- ★ Institutions nationales

Trajectoire

2023 : année 0
2024 : -10%
2026 : -40%
2028 : -70%
2030 : -100%

1. Atteindre zéro déchet sauvage

- ★ Zéro mégot abandonné grâce à un plan d'actions ambitieux.
- ★ Zéro emballage unique dans la restauration.
- ★ Zéro déchet sauvage générés dans les commerces.
- ★ Zéro déchet sauvage sur les domaines skiables.
- ★ Zéro déchet sauvage issu des chantiers.
- ★ Zéro déchet sauvage produit par les animations et événements.

2. Sensibiliser

- ★ Communiquer sur l'impact des déchets sauvages et des mégots dans les espaces publics et commerciaux.
- ★ Accompagner les socio professionnels pour atteindre la réduction des déchets à la source dans leurs domaines d'activités.
- ★ Afficher l'engagement MZD sauvage en 2030.

3. Collecter et évaluer

- ★ Collecter et caractériser les déchets sauvages chaque année dans l'objectif de réduction.
- ★ S'engager sur un programme scientifique « Adopt 1 spot » (2 ramassages / an pendant 3 ans sur un même spot).
- ★ Se former à la caractérisation des déchets.

Un suivi
annuel.

Une procédure sobre & efficace

- ★ 1 charte signée
- ★ 1 plan d'actions
- ★ 1 référent

L'organisme : _____

Représenté par (Nom / prénom / fonction) : _____

S'engage à atteindre une Montagne Zéro Déchet Sauvage en 2030.

Fait à : _____

Signature :

